



# *Influer sur le cours des choses*

**Rapport annuel 2007-2008**

 **CCAF-FCVI**<sup>INC.</sup>



*La mission de la CCAF-FCVI consiste à exercer un leadership exemplaire et éclairé, à bâtir le savoir et à développer les capacités afin d'assurer une gouvernance efficace ainsi qu'une reddition de comptes, une gestion et une vérification cohérentes. Son travail porte essentiellement sur le secteur public et c'est celui-ci qui en bénéficie.*

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CCAF-FCVI

(AU 31 MARS 2008)



PRÉSIDENT

**Michael J. McLaughlin, FCMA**

Conseiller autonome

Ancien sous-vérificateur général du Canada  
et ancien vice-président et chef de la direction financière  
de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien



VICE-PRÉSIDENT

**Fred Dunn, FCA, ICD.D**

Vérificateur général

Bureau du vérificateur général de l'Alberta



**Yves Gauthier, FCA**

Premier vice-président et chef de la  
direction financière

Valeurs mobilières Desjardins



TRÉSORIÈRE

**Roxanne L. Anderson, CA, MBA, CIRP**

Associée principale des relations pour le  
gouvernement du Canada

PricewaterhouseCoopers

*Présidente du comité de vérification*



**John M. Herhalt, CA, CISA**

Associé, chef mondial du groupe

Infrastructure, gouvernement et santé, et  
leader national du groupe Secteur public

KPMG s.r.l.



SECRÉTAIRE

**Gilles Bédard, FCGA**

Vérificateur général adjoint

Le Vérificateur général du Québec



**Philip Howell**

Sous-ministre du Tourisme  
Gouvernement de l'Ontario

*Membre du comité de gouvernance*



**Alain Benedetti, FCA**

Président

Institut Canadien des Comptables Agréés



**Richard Smith**

Vérificateur général adjoint

Bureau du vérificateur général du Canada

*Président du comité de gouvernance*



**Ruth Dantzer, Ph.D.**

Présidente et chef de direction

École de la fonction publique du Canada

*Membre du comité de gouvernance*



**Charles-Antoine St-Jean, FCA**

Contrôleur général du Canada

Secrétariat du Conseil du Trésor

Bureau du contrôleur général du Canada

*Membre du comité de vérification*

## LA CCAF-FCVI INFLUE-T-ELLE SUR LE COURS DES CHOSES ?



En vieillissant, la plupart des gens aspirent à donner un véritable sens à leur vie. Souvent, ils expriment ce désir en disant qu'ils veulent « influencer sur le cours des choses » dans le monde, ou à tout le moins dans la vie des personnes qui les entourent.

De même, les organismes sans but lucratif doivent se démarquer des autres. Par définition, ils n'existent pas pour faire un profit. Leur réussite ne se mesure pas en dollars, mais en fonction de la contribution qu'ils apportent à la collectivité, et leur récompense se concrétise dans la réussite des autres, tandis que leur profit prend la forme du respect que leur témoignent leurs collègues.

Ainsi, la CCAF-FCVI – qui est certes maintenant un organisme mûr avec ses 28 années d'existence – apporte-t-elle une contribution significative à sa collectivité ? A-t-elle su évoluer et s'adapter

efficacement aux besoins de ses intervenants ?

**Les vérificateurs législatifs du Canada le pensent.** Chaque bureau de vérification législative des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux est membre de la Fondation. Ensemble, les vérificateurs financent les principales recherches qu'elle mène. En 2006, ils lui ont demandé de lancer un ambitieux nouveau programme de formation en vérification (qui fonctionne maintenant et auquel les bureaux de vérification envoient de forts contingents). Chaque année, ils invitent la CCAF-FCVI à jouer un rôle de chef de file dans le cadre de leur conférence annuelle; aucun autre organisme de l'extérieur ne fait l'objet d'un tel honneur.

**Les membres des comités des comptes publics de tout le Canada le pensent également.** De nombreux comités ont invité la CCAF-FCVI à comparaître devant eux pour présenter les résultats de ses recherches sur les façons de les renforcer. Lors de la réunion annuelle conjointe organisée l'an dernier par le Conseil canadien des comités des comptes publics et par le Conseil canadien des vérificateurs législatifs, ils ont accueilli avec enthousiasme l'atelier présenté par la Fondation sur le Comité des comptes publics du futur.

**L'Agence canadienne de développement international abonde aussi dans le même sens.** En 2007, elle a signé un nouvel accord de contribution avec la CCAF-FCVI au sujet du Programme international d'aide à l'amélioration de la gouvernance et de la reddition de comptes destiné aux vérificateurs législatifs. Le financement annuel est passé d'à peu près 375 000 \$ à environ 1,3 million de dollars, soit une augmentation de près de 250 p. 100. Voilà tout un vote de confiance !

**Les chefs des institutions supérieures de contrôle dans les pays en développement pensent la même chose.** Ils envoient leurs cadres supérieurs au Canada participer au Programme international de la CCAF-FCVI depuis 1980. Dans le cadre du programme élargi, ils organisent maintenant des cours et des ateliers dans leur propre pays, « se jumèlent » à des vérificateurs généraux provinciaux du Canada et accueillent la CCAF-FCVI chez eux en lui demandant de les aider à renforcer leurs liens avec les législateurs et les cadres supérieurs du gouvernement.

**Les chefs provinciaux et territoriaux de la vérification interne sont du même avis.** Au cours des cinq dernières années, ils se sont réunis tous les ans sous l'égide de la CCAF-FCVI et du Bureau de vérification interne de l'Ontario pour discuter de questions d'intérêt mutuel. En 2005, avec l'appui de la CCAF-FCVI, ils ont créé le Conseil canadien des vérificateurs internes du secteur public, qui est en train de devenir le porte-parole des milieux de la vérification interne du secteur public canadien. La Fondation sert de Secrétariat à ce Conseil.

**Les contrôleurs du Canada le pensent aussi.** Ils ont demandé à la CCAF-FCVI de mener une étude novatrice sur les pratiques des contrôleurs dans tout le Canada. En outre, comme les vérificateurs généraux, ils invitent chaque fois la Fondation à participer à leur conférence annuelle.

**L'Alfred P. Sloan Foundation, de New York, souscrit à la même idée.** Elle a accordé des fonds à la CCAF-FCVI pendant trois ans pour mener des recherches sur des moyens d'améliorer les rapports publics de performance dans le secteur public canadien et pour promouvoir ces moyens. Avec les fonds, la CCAF-FCVI a invité les gestionnaires du gouvernement, les représentants élus, les journalistes et les organismes non gouvernementaux à tenir des discussions approfondies sur la façon d'accroître l'utilité de ces rapports.

La CCAF-FCVI influe-t-elle sur le cours des choses ? Si l'on se fie à leur conduite, les groupes qu'elle sert le pensent à coup sûr. La Fondation compte continuer ses efforts pour répondre à leurs besoins et conserver leur appui dans l'avenir.

Michael McLaughlin, FCMA  
Président du Conseil

Message du Président

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA CCAF-FCVI



Afin de préciser ce que la CCAF-FCVI vise à accomplir pour ses membres, le conseil d'administration a récemment, avec le soutien de la direction, fixé les quatre objectifs stratégiques à atteindre d'ici 2012-2013. Les objectifs définissent les résultats que nous nous attendons à obtenir grâce aux efforts que nous déployons pour concrétiser la mission et la vision de la CCAF-FCVI.

Le premier objectif consiste à **développer les capacités, en mettant l'accent sur la vérification**. Cet objectif fait écho au rôle de chef de file que la CCAF-FCVI a assumé au chapitre de la formation des vérificateurs. Nous cheminons vers cet objectif en élaborant des cours, des ateliers et des colloques axés sur la vérification et par le biais de la Mise à jour annuelle des normes de comptabilité et de vérification dans le secteur public que présente le cabinet KPMG.

Dans l'avenir, nous comptons créer un programme de formation destiné aux bureaux de vérification, de concert avec le Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL). Nous envisageons aussi d'élaborer un nouveau cours de vérification chaque année, conformément à ce programme de formation.

Notre deuxième objectif stratégique est de **créer et de partager des connaissances sur les enjeux liés à la gestion, à la gouvernance et à la reddition de comptes**. À la CCAF-FCVI, nous créons des connaissances en effectuant de la recherche. Nous partageons ces connaissances en communiquant les résultats de nos recherches à nos membres et à l'ensemble de la collectivité grâce à des rapports, à des articles de revue, à notre site Web, à des ateliers, à des conférences, etc.

En matière de recherche, nous mettons maintenant l'accent sur notre nouveau programme intitulé *Risque, innovation et contrôle*. En temps opportun, nous devons définir notre ou nos prochains thèmes de recherche, et commencer à y travailler.

Le troisième objectif consiste à **aider à renforcer les participants au processus de reddition de comptes**, en particulier les législateurs (et par leur entremise, les citoyens qu'ils représentent), les gestionnaires gouvernementaux et les vérificateurs. Nous accomplissons cela surtout par nos activités de développement des capacités. Nous incluons sous cette rubrique nos activités internationales, notre travail avec les comités des comptes publics, notre programme de rapports publics de performance, et notre collaboration avec les contrôleurs et les milieux de la vérification interne.

Nous espérons renforcer nos relations avec certains milieux, tels que ceux des vérificateurs municipaux, des vérificateurs internes des sociétés d'État et des municipalités, des organismes de normalisation et des grands cabinets d'experts-comptables. Nous pensons que ces milieux peuvent à la fois contribuer à notre travail avec le secteur public et en profiter, bien que nous devions prendre conscience du fait que nos ressources sont limitées dans notre travail avec eux.

Le quatrième objectif stratégique consiste à **gérer avec efficacité le Secrétariat de la CCAF-FCVI**. Je me soucie en priorité de trouver et de garder un personnel de qualité et je suis très fier de celui dont la CCAF-FCVI bénéficie actuellement. Tous et toutes veulent passer à l'action et sont fortement résolus à répondre aux besoins de nos membres.

Nous mettons aussi à contribution nos ressources internes en encourageant nos membres à siéger à des comités et à des groupes consultatifs et à agir à titre de collaborateurs, d'instructeurs, de conférenciers, et ainsi de suite. En outre, nous envisageons de conclure des partenariats avec d'autres organismes tels que l'École de la fonction publique du Canada et l'Institut d'administration publique du Canada pour réaliser des projets et des programmes favorables aux intérêts de nos membres.

Le présent rapport annuel donne un aperçu des activités de la CCAF-FCVI en 2007-2008, par secteur d'activité. Quand vous le lirez, vous pourrez voir comment les mesures que nous prenons maintenant nous font progresser peu à peu vers la réalisation de ces quatre grands objectifs stratégiques.

Michael Eastman, FCMA  
Directeur général

Message du Directeur général

## RISQUE, INNOVATION ET CONTRÔLE : CRÉER UN ÉLAN

En 2007, le conseil d'administration de la CCAF-FCVI, en consultation avec ses organisations membres, a choisi le thème « Risque, innovation et contrôle » pour son prochain travail de recherche majeur. Pour mener à bien ce travail, la CCAF-FCVI a embauché Lee McCormack en décembre à titre de directeur de la recherche, et dès son arrivée, il s'est mis à l'œuvre pour jeter les bases de ce travail pluriannuel.

Les enjeux liés au risque, à l'innovation et au contrôle s'avèrent pertinents pour toutes les Administrations au Canada. Les différentes couches de règles administratives (dans la mesure où ces règles deviennent floues ou contradictoires) peuvent entraver l'efficacité et l'efficacé, créer un environnement suscitant l'aversion pour le risque, et étouffer la capacité à élaborer des solutions innovatrices face aux problèmes publics. Les organisations prises dans un « écheveau de règles » peuvent se voir consacrer une quantité importante de ressources simplement pour se conformer aux règles administratives.

L'objectif du travail de recherche intitulé *Risque, innovation et contrôle* consiste à « cerner des moyens pratiques qui permettraient aux organismes du secteur public de réduire au minimum nécessaire les règles administratives – tout en gérant les risques, en favorisant l'innovation, et en maintenant un environnement rigoureux de contrôle interne ». Il sera donc question au cours des premiers stades de ce travail de recherche d'élaborer des principes, des lignes directrices et des pratiques exemplaires, et de mettre au point par la suite des outils pratiques destinés aux gestionnaires et aux vérificateurs. Des études de cas concernant les administrations fédérale et provinciales, ainsi que d'autres sur des pays étrangers, nous permettront de cerner les pratiques exemplaires. De plus, nous tiendrons des séances de discussion tout au long du travail de recherche avec des individus membres des collectivités de gestionnaires, de vérificateurs et de législateurs.

À ce jour, un travail de base considérable a été effectué pour faire démarrer ce travail de recherche. Voici certaines des activités menées :

- ◆ Approbation par le conseil d'administration du plan de travail triennal, dans lequel on précise les diverses étapes depuis le lancement du projet et l'élaboration des principes et outils de soutien au cours des deux premières années du travail de recherche, jusqu'à l'enchéssement de ces principes dans les pratiques de gestion et de vérification au cours de la troisième année.
- ◆ Exécution d'un travail de recherche documentaire qui a permis l'établissement du cadre conceptuel servant à l'élaboration du document initial sur les principes, ainsi que du cadre de référence pour cerner les concepts et les enjeux sur lesquels se pencher.

### *Problème ?*

- ◆ Certains fonctionnaires estiment que :
  - ▶ les motifs sous-tendant les règles administratives ne sont pas toujours clairs
  - ▶ les règles se chevauchent, ou sont contradictoires
  - ▶ les règles ne sont pas liées au risque – faciles à créer, mais difficiles à éliminer
  - ▶ l'environnement suscite l'aversion au risque – peu de stimulants pour faire preuve d'innovation
  - ▶ les projets innovateurs sont voués à l'échec : mais l'échec n'est pas permis, il n'y a aucune protection, et on ne laisse pas de place pour l'apprentissage
  - ▶ les vérificateurs, les gestionnaires et les législateurs ne sont pas sur la même longueur d'onde
- ◆ Écheveau de règles – c'est le processus qui prime – manque de confiance
- ◆ Comment peut-on faire preuve de plus d'innovation dans la gestion du secteur public si l'on veut améliorer la productivité ?

### *Travail de la CCAF-FCVI*

*Travail triennal portant essentiellement sur la production de principes, de lignes directrices, de pratiques exemplaires et d'outils visant à aider les gestionnaires du secteur public à cerner les stratégies afin de :*

- ◆ réduire au minimum nécessaire les règles
- ◆ renforcer la capacité de gestion des risques
- ◆ favoriser l'innovation
- ◆ maintenir le contrôle

#### *Approche pratique*

- ◆ travailler avec le personnel/ gestionnaires, vérificateurs, législateurs
- ◆ séminaires, document de consultation, essais des outils

Recherche

- ◆ Production d'un document initial sur les principes et les lignes directrices intitulé provisoirement « Composer avec l'écheveau de règles : moyens pratiques de favoriser le risque, l'innovation et le contrôle dans les organismes publics » (disponible en anglais seulement à ce stade-ci). Ce document a été distribué aux membres du conseil de la CCAF-FCVI, ainsi qu'à certains cadres supérieurs afin d'obtenir leur rétroaction. Ce document est constamment révisé pour tenir compte des commentaires reçus.
- ◆ Mise sur pied d'un comité consultatif pour discuter des enjeux importants liés au projet, et dont les premières réunions se dérouleront au cours de l'été et l'automne 2008.
- ◆ Exposé sur ce projet de recherche et les premières constatations, présenté par Lee McCormack au Séminaire des universités de l'École de la fonction publique du Canada et au Symposium annuel du Forum sur le rendement et la planification (FRP).
- ◆ Présentement, la CCAF-FCVI envisage la tenue d'un symposium national (possiblement en novembre 2008) destiné aux représentants élus et non élus des administrations fédérale et provinciales, ainsi qu'aux membres de la communauté universitaire.

### *Quelques premières idées sur les principes de gestion*

- ◆ *règles claires, liées au risque, et acceptables sur le plan des coûts*
- ◆ *respect des règles existantes*
- ◆ *culture axée sur le risque intelligent et permettant de réagir aux occasions favorables*
- ◆ *élimination des règles inutiles*
- ◆ *certitude que l'innovation est gérée*
- ◆ *élimination des obstacles et création de stimulants*

La CCAF-FCVI a l'intention de procéder à une vaste distribution des principes (et des lignes directrices connexes) sous forme de document de discussion vers la fin de l'année 2008. Pendant la distribution et révision de ce document pour tenir compte des commentaires reçus, nous tâcherons de cerner et d'élaborer des études de cas et autres outils pratiques afin d'assurer un soutien à la mise en œuvre des principes au fil du temps.

Par son nouveau programme de recherche, la CCAF-FCVI continuera aussi de cerner des occasions pour contribuer à d'autres dossiers sur la gestion ou la gouvernance publique dans les domaines où elle possède de

l'expertise et où elle peut apporter une aide selon une formule qui présente un bon rapport coût-efficacité. Il est possible qu'elle contribue des rapports et autres produits dans les domaines tels que la mesure de la performance, la budgétisation en matière de performance ou l'évaluation de la capacité de la direction.

### *Autres projets importants*

*La CCAF-FCVI mène actuellement une étude sur les bonnes pratiques en matière de vérification de l'optimisation des ressources, en collaboration avec le bureau du Vérificateur général du Québec, ainsi qu'une étude sur les pratiques des contrôleurs à travers le Canada.*

Adalsteinn (Steini) Brown  
Sous-ministre adjoint  
Division de la stratégie du système  
de santé  
Gouvernement de l'Ontario

Frank Des Rosiers  
Secrétaire adjoint  
Priorités et planification  
Secrétariat du Conseil du Trésor du  
Canada

Yves Gauthier, FCA  
Premier vice-président et  
chef de la direction financière  
Valeurs mobilières Desjardins

Errol S. Price, CA, CMC  
Sous-vérificateur général  
Bureau du vérificateur général de la  
Colombie-Britannique

Charles-Antoine St-Jean, FCA  
Associé  
Ernst & Young

REPRÉSENTANT DE LA CCAF-FCVI  
Lee McCormack  
Directeur de la recherche

## RENFORCEMENT DES COMITÉS DES COMPTES PUBLICS

La CCAF-FCVI continue à organiser pour les comités des comptes publics des présentations sur les moyens de maximiser leur efficacité. Ces présentations se fondent sur les ressources suivantes :

- ◆ le Guide visant le renforcement des comités des comptes publics au Canada, publié en 2006;
- ◆ la stratégie de la CCAF-FCVI visant à maximiser l'efficacité des comités des comptes publics, présentée au cours de l'atelier John J. Kelly de la réunion annuelle du Conseil canadien des vérificateurs législatifs et du Conseil canadien des comités des comptes publics en 2006;
- ◆ la vision de la CCAF-FCVI pour le comité des comptes publics du futur, présentée au cours de l'atelier John J. Kelly en 2007.

Nous continuons à proposer l'organisation de séances d'orientation pour les membres des comités des comptes publics après les élections législatives générales, étant donné le roulement très important des membres des comités. Au cours de l'exercice financier 2007-2008, nous avons présenté des exposés devant les CCP de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba et du Québec. Dans plusieurs de ces provinces, la présentation de notre exposé a constitué le point de lancement de discussions continues sur les moyens d'améliorer les opérations du CCP.

La CCAF-FCVI, l'Institut de la Banque mondiale et KPMG mènent actuellement une enquête sur les comités des comptes publics au Canada. Le questionnaire vise à recueillir des détails sur les processus et les méthodes de travail. L'enquête se concentre non seulement sur les pouvoirs des comités mais aussi sur leurs pratiques réelles. Les conclusions préliminaires seront présentées au cours de l'atelier John J. Kelly en septembre 2008. On présentera également une étude sur le rôle que joue le CCP dans la présentation des recommandations et dans le travail de suivi effectué à cet égard, ainsi qu'une étude sur l'utilisation que fait les comités législatifs des rapports de performance au Canada.

L'enquête prendra modèle sur une enquête similaire réalisée par l'Université La Trobe et KPMG pour les comités des comptes publics d'Australasie. D'autres régions du monde feront l'objet d'une enquête au cours des années à venir, ce qui permettra un enrichissement mutuel et une mise en commun des expériences intéressantes.

## PROGRAMME DE RECHERCHE AXÉ SUR L'AMÉLIORATION DES RAPPORTS PUBLICS DE PERFORMANCE

Au moins la moitié des vérificateurs législatifs du Canada jouent un rôle substantiel dans le cycle annuel de la présentation de l'information sur la performance. La CCAF-FCVI a une connaissance approfondie de la présentation de l'information sur la performance grâce aux recherches qu'elle mène dans ce domaine depuis de nombreuses années.



En 2006, la CCAF-FCVI a lancé un programme de trois ans visant à harmoniser les rapports de performance avec les besoins des groupes d'utilisateurs (public, législateurs, organisations non gouvernementales et médias). Dans le cadre du *Programme de recherche axé sur l'amélioration des rapports publics de performance*, elle a principalement collaboré avec les organismes centraux et les vérificateurs législatifs afin d'examiner les moyens de rendre les rapports de performance plus lisibles et plus faciles à utiliser pour les groupes d'utilisateurs. À ce jour, les initiatives suivantes ont été prises :

- ◆ La CCAF-FCVI a lancé un nouveau site Internet consacré aux rapports publics de performance (<http://www.rapportsdeperformance.ca/>) dans lequel elle propose une quantité considérable et croissante de renseignements relatifs à la présentation de l'information sur la performance au Canada.

Développement des capacités

- ◆ La CCAF-FCVI a récemment publié un rapport sur les bonnes pratiques en matière de présentation de l'information sur la performance. Ce document intitulé *Quelles leçons pouvons-nous tirer des rapports publics de performance efficaces ? Bonnes pratiques visant les organismes centraux, les législateurs, les vérificateurs et les auteurs de rapports* contient de nombreuses idées concrètes pour améliorer les rapports de performance. Afin de recenser les pratiques, nous avons interrogé les responsables de huit Administrations, au Canada et à l'étranger; examiné les politiques et la législation de différentes Administrations en matière de présentation de l'information sur la performance; et étudié des rapports de performance primés. Pour la mise en œuvre de cette initiative, nous avons créé un partenariat avec le ministère des Finances de la Colombie-Britannique.



- ◆ En septembre 2007, la CCAF-FCVI a animé à Maple Ridge (Colombie-Britannique) un atelier sur la manière dont les municipalités pouvaient utiliser les RPP pour répondre à leurs besoins particuliers en matière de gouvernance et de reddition de comptes. Cet atelier a réuni des politiciens, des administrateurs et des membres du personnel municipaux ainsi que des experts du secteur privé. Une initiative de suivi visant à mettre en place avec les municipalités de la Colombie-Britannique des groupes d'entretien en profondeur sur la présentation de l'information sur la performance est en cours.



- ◆ La CCAF-FCVI a mis sur pied des groupes d'entretien en profondeur en collaboration avec le gouvernement de l'Alberta afin d'encourager un dialogue direct avec les utilisateurs des RPP. Un compte rendu de séance permettra de diffuser à un plus large public les idées générées dans le cadre des groupes d'entretien en profondeur.

- ◆ La CCAF-FCVI a publié son étude intitulée *Idées pour inciter les médias à utiliser davantage les rapports publics de performance*. Pour ce travail, nous avons interrogé six journalistes et professeurs de journalisme à Ottawa, et trois professionnels de la communication des services publics. Les idées proposées, à savoir 18 mesures précises, peuvent être classées en deux grandes catégories : les idées pour rendre les RPP plus faciles à utiliser par les reporters; et les idées pour aider les médias à prendre conscience de l'utilité des RPP.



La CCAF-FCVI organise un symposium à l'intention des vérificateurs législatifs, des présidents et vice-présidents de comités des comptes publics, de cadres supérieurs des organismes centraux, et autres experts du domaine des rapports publics de performance (RPP) des quatre provinces de

Carol Bellringer, FCA, MBA  
Vérificatrice générale du Manitoba

Barbara Cohn-Berman, BA, MA  
Vice-présidente et directrice  
Center on Municipal Government  
Performance

John Doyle, MBA, CA  
Vérificateur général de la Colombie-  
Britannique

Rob Fleming, BA  
Président, Comité des comptes  
publics de la Colombie-Britannique

Katherine Graham, BA, MA  
Doyenne, Faculté des affaires  
publiques et de la gestion  
Université Carleton

John Herhalt, CA, CISA  
Associé, chef mondial du groupe  
Infrastructure, gouvernement et  
santé, et leader national du groupe  
Secteur public  
KPMG s.r.l.

Barry Leighton, Ph.D.  
Directeur principal, Bureau du  
vérificateur général du Canada

Doug Lynkowski, CA  
Contrôleur, Bureau du Contrôleur  
de l'Alberta

Graham Steele, BA, LLB  
Député de Halifax-Fairview  
Assemblée législative de la Nouvelle  
Écosse

Chris Waddell, Ph.D.  
Directeur associé et professeur  
agrégé, Commerce et journalisme  
financier, École de journalisme et de  
communication  
Université Carleton

**REPRÉSENTANT DE LA CCAF-FCVI**  
Geoff Dubrow, BA, MA, MPA  
Directeur du développement des  
capacités

l'Ouest canadien. Au cours de ce symposium, il sera question :

- ◆ de faire le point sur les récents progrès en matière de RPP dans l'Ouest canadien, dont les pratiques avant-gardistes comme la participation des citoyens et le rapport électronique;
- ◆ d'initier un dialogue sur les principes requis pour le « rapport public de performance de l'avenir »;
- ◆ de cerner les étapes à franchir pour élaborer une feuille de route menant au « rapport public de performance de l'avenir ».

## CONSEIL CANADIEN DES VÉRIFICATEURS INTERNES DU SECTEUR PUBLIC

La CCAF-FCVI et le Secrétariat du Conseil de gestion/ministère des Finances de l'Ontario ont parrainé la première rencontre des chefs de la vérification interne en 2003. Depuis lors, ce groupe se réunit chaque année; en 2005, il a adopté le nom de Conseil canadien des vérificateurs internes du secteur public (CCVISP). Au cours des rencontres, les discussions portent sur les questions stratégiques et opérationnelles influant sur l'efficacité de la fonction de vérification interne. Il s'agit d'une excellente occasion de réseautage permettant aux représentants membres de discuter des défis auxquels ils font face respectivement, et d'échanger avec leurs homologues pour voir comment eux ont relevé des défis similaires.

Le directeur général de la section Canada de l'Institut des vérificateurs internes siège au CCVISP à titre de membre d'office. Ces deux organismes partageront leurs ordres du jour et leurs dates de réunion.

Le forum 2008 du CCVISP se tiendra à Ottawa, en octobre. Le numéro de *L'Informateur* consacré au forum de 2007 est affiché à :

[http://www.ccaf-fcvi.com/french/updates/IA\\_Forum2007.html](http://www.ccaf-fcvi.com/french/updates/IA_Forum2007.html)



**Ted Doane**, directeur général, Division de la vérification interne, Ministère des Finances de la Nouvelle Écosse

**Michael Eastman**, directeur général CCAF-FCVI

**Ken Gabora**, directeur, Vérification interne, Ministère des Finances de la Saskatchewan

**Pierre Gagné**, président Forum des responsables de la vérification interne, Québec, et directeur, Vérification interne et enquêtes, Revenu Québec

**John Gunter**, directeur, Service de vérification publique, Gouvernement du Territoire du Yukon

**David Hill**, directeur, Division des services professionnels et de la vérification interne, Bureau du contrôleur général de Terre-Neuve-et-Labrador

**Jane Holatko**, directrice, Vérification interne et services de consultation Ministère des Finances du Manitoba

**Richard Kennedy**, chef de la vérification interne et sous-ministre adjoint Ministère des Finances de l'Ontario

**Stuart Newton**, directeur général Vérification et services techniques Vérification interne et services de consultation, Ministère des Finances de la Colombie-Britannique

**Bob Shahi**, directeur, Bureau de vérification du Secrétariat du Conseil de gestion financière, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

**Stephen Thompson**, directeur Vérification interne et services de consultation, Bureau du contrôleur du Nouveau-Brunswick

**Jim Van Adel**, contrôleur général adjoint Vérification interne, Bureau du contrôleur général Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Grace Wilk**, directrice, Direction des services de vérification interne Ministère des Finances du Nunavut

**Heather Zomar**, chef de la vérification interne, Gouvernement de l'Alberta

### MEMBRE D'OFFICE

**Luc Lavoie**, directeur général Institut des vérificateurs internes – Canada

### SECRÉTAIRE DU CONSEIL

**Nicole Wieczorek**, directrice de la formation et chef des services financiers CCAF-FCVI

## FORMATION EN VÉRIFICATION

En 2006, le Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) a demandé à la CCAF-FCVI d'élaborer un programme de formation professionnelle de qualité supérieure pour les vérificateurs du secteur public, débutant par un cours sur les *Principes de base de la vérification de la performance (optimisation des ressources)*. Cette initiative a marqué le retour de la CCAF-FCVI dans le domaine de la formation en vérification.

Depuis lors, la CCAF-FCVI a élaboré un cours de niveau 2 sur la vérification de la performance (optimisation des ressources) et collaboré avec le cabinet d'experts-comptables KPMG à la mise sur pied et à l'animation d'une séance annuelle de mise à jour des normes de comptabilité et de vérification dans le secteur public. Les bureaux de vérification législative de tout le Canada nous ont donné accès à leur matériel didactique pour que nous puissions élaborer nos cours. Ils ont également mis à notre disposition certains membres de leur personnel clé pour nous donner conseils et avis pendant le processus d'élaboration du cours.

Notre plan d'action consiste à :

- ◆ élaborer et mettre à l'essai chaque année une nouvelle formation reposant sur les consultations avec le groupe de travail du CCVL;
- ◆ proposer en premier lieu le cours aux membres du CCVL;
- ◆ étendre l'accès aux vérificateurs internes et aux participants étrangers;
- ◆ proposer des séances/ateliers supplémentaires (par exemple, mise à jour des normes de comptabilité et de vérification dans le secteur public et compréhension des vérifications) élaborés conjointement avec les cabinets d'experts-comptables du secteur privé.

## PRINCIPES DE BASE DE LA VÉRIFICATION DE LA PERFORMANCE (OPTIMISATION DES RESSOURCES)

À partir des rétroactions reçues sur les cours pilotes dispensés en 2006-2007, la CCAF-FCVI a collaboré avec les instructeurs et les personnes-ressources participant à l'élaboration du cours afin de peaufiner celui-ci ainsi que le matériel didactique connexe. Voici un calendrier des cours dispensés :

- ◆ Toronto, du 24 au 28 septembre 2007
- ◆ Edmonton, du 15 au 19 octobre 2007
- ◆ Victoria, du 22 au 26 octobre 2007
- ◆ Québec, du 5 au 9 novembre 2007
- ◆ Edmonton (vérificateurs internes), du 10 au 14 décembre 2007
- ◆ Terre-Neuve, du 11 au 15 février 2008
- ◆ Halifax, du 17 au 20 mars 2008

Les évaluations formelles ainsi que les commentaires informels verbaux et écrits que nous avons reçus, aussi bien des participants que des co-instructeurs, indiquent que ce cours a été bien accueilli par la communauté. Pendant l'été 2008, nous mettrons à jour le cours en nous fondant sur les conseils des participants, afin de conserver le même niveau de qualité pour les cours à venir.



Nous avons formé un certain nombre de collaborateurs de la CCAF-FCVI à la fonction d'instructeur principal afin de répondre à la demande pour ce cours. Nous continuerons à demander au bureau hôte de fournir un co-instructeur qui partagera son expérience locale concrète avec les participants.

## VÉRIFICATION DE LA PERFORMANCE (OPTIMISATION DES RESSOURCES) – NIVEAU II

Grâce aux avis fournis par un groupe consultatif, nous avons terminé en février 2008 l'élaboration de ce cours de trois jours. Ce cours est destiné aux vérificateurs ayant environ trois ans d'expérience dans des travaux de type vérification de la performance ou donne la possibilité aux vérificateurs plus chevronnés de rafraîchir leurs connaissances. Il est composé des modules suivants :

- ◆ Évaluation des risques et sélection de la vérification
- ◆ Gestion des relations et communications
- ◆ Planification de la vérification
- ◆ Consultation et conseils d'experts
- ◆ Gestion de la vérification
- ◆ Évaluation des éléments probants
- ◆ Contrôle et examen de la qualité

La première présentation pilote de ce cours s'est déroulée à Edmonton du 18 au 20 mars 2008, la deuxième du 30 avril au 2 mai à Toronto, et la troisième aura lieu à Terre-Neuve du 15 au 18 juillet 2008. Les cours réguliers commenceront à l'automne 2008.

## SÉANCE ANNUELLE DE MISE À JOUR DES NORMES DE COMPTABILITÉ ET DE VÉRIFICATION DANS LE SECTEUR PUBLIC

Les membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) ont indiqué qu'une mise à jour annuelle sur les changements apportés aux normes de vérification et de comptabilité dans le secteur public enrichirait notre programme de formation en vérification, étant donné la convergence imminente vers les normes internationales. La CCAF-FCVI a demandé à KPMG d'élaborer et d'animer ces séances de mise à jour.

John Herhalt, membre associé de KPMG et membre du conseil d'administration de la CCAF-FCVI, a pris la direction de la mise en œuvre de ce projet, avec l'aide de ses collègues de KPMG de tout le Canada. Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a fourni des lignes directrices à KPMG et au groupe consultatif qui a participé à l'élaboration du projet.



À la fin 2007 et au début 2008, KPMG a animé 16 séances de mise à jour qui ont réuni environ 450 participants.

Le rôle de la CCAF-FCVI a consisté à faciliter le processus d'élaboration (par l'entremise de groupes consultatifs) et de gérer l'aspect administratif des cours, la mise à jour et la préparation des documents ainsi que les autres aspects logistiques, notamment la liaison entre les instructeurs et les bénéficiaires de la formation.

Cette initiative a été très bien accueillie et soutenue par les membres du CCVL, par l'ICCA et le CCSP. Nous avons

également reçu une rétroaction positive de KPMG sur la qualité de l'expérience vécue par les associés chargés de dispenser la formation à travers le Canada. Le CCVL a demandé à KPMG de continuer à diriger ces séances. Nous pensons que celles-ci prendront de plus en plus d'importance en raison de l'adoption de normes internationales.

Nous prévoyons actuellement examiner les évaluations des cours et les commentaires reçus grâce au processus d'évaluation, ainsi qu'entreprendre un examen des leçons apprises avec KPMG et quelques clients. Nous réaliserons tous les ajustements nécessaires afin que la séance de mise à jour soit prête pour la période débutant à l'automne 2008.

## **SÉMINAIRE POUR LES GESTIONNAIRES DU SECTEUR PUBLIC**

La CCAF-FCVI élabore un séminaire d'une demi-journée intitulé « Comprendre les vérifications du secteur public », afin de présenter aux gestionnaires du secteur public une vue d'ensemble détaillée du processus de vérification.

L'objectif de la formation sera de veiller à ce que toute personne ayant des responsabilités ou étant associée à une vérification initiée par un vérificateur législatif ou menée en interne ait une bonne compréhension du travail entrepris. Les thèmes pourraient être, par exemple, les différences entre vérification interne et vérification externe, les méthodes utilisées par un vérificateur pour collecter les éléments probants visant à étayer ses constatations, l'étendue de la vérification, etc.

Nous avons l'intention de présenter ce séminaire en partenariat avec une ou deux de nos organisations membres.

## **INITIATION À LA MESURE DE LA PERFORMANCE ET AUX RAPPORTS DE PERFORMANCE**

Au printemps 2008, la CCAF-FCVI prévoit proposer une formation d'un jour et demi intitulée *Initiation à la mesure de la performance et aux rapports de performance* dans un certain nombre de villes du Canada. Cet atelier abordera des thèmes comme le but de la mesure de la performance, les types de mesures de la performance, les caractéristiques d'un rapport de performance efficace et les difficultés liées à sa production. Les participants examineront des études de cas et réaliseront des exercices qui les aideront à mettre en pratique ce qu'ils auront appris.

Ces ateliers se fondent sur une précédente série d'ateliers proposée par Marianne Farag, directrice, Initiatives stratégiques, bureau du vérificateur général du Manitoba.

Carol Bellringer, vérificatrice générale du Manitoba, a aimablement autorisé Marianne Farag à concevoir et diriger ce cours, avec l'aide de Chris Hyde, conseiller en recherche à la CCAF-FCVI.

**François Boisclair**  
Directeur des services conseils en optimisation des ressources  
Le Vérificateur général du Québec

**Diane Charron**  
Directrice, Opérations de vérification,  
Bureau du vérificateur général du Canada

**Sandra Cohen**  
Directrice, VOR, Bureau du vérificateur général du Manitoba

**Yves Denis**  
Spécialiste en vérification de gestion  
Le Vérificateur général du Québec

**Norma Glendinning**  
Directrice, Vérification de la performance, Bureau du vérificateur général de la Colombie-Britannique

**Brigitte Harris**  
Gestionnaire, Formation et Perfectionnement professionnel  
Bureau du vérificateur général de la Colombie-Britannique

**Jane MacAdam**  
Directrice de la vérification, Bureau du vérificateur général de l'Île-du-Prince-Édouard

**Vince Mazzone**  
Directeur, Bureau du vérificateur général de l'Ontario

**Bill Rafuse**  
Rafuse Consulting, et Collaborateur de la CCAF-FCVI  
Halifax (Nouvelle-Écosse)

**Norm Ricard**  
Directeur général, Initiatives stratégiques, Bureau du vérificateur général du Manitoba

**Terry Spicer**  
Vérificateur général adjoint  
Bureau du vérificateur général de la Nouvelle-Écosse

**Michael Stratford**  
Directeur principal, Bureau du vérificateur général de l'Alberta

**REPRÉSENTANTE DE LA CCAF-FCVI**  
**Nicole Wiczorek**  
Directrice de la formation et chef des services financiers

## PROGRAMME INTERNATIONAL D'AIDE À L'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DE LA REDDITION DE COMPTES DESTINÉ AUX VÉRIFICATEURS LÉGISLATIFS

En juillet 2007, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et la CCAF-FCVI ont signé une nouvelle entente quinquennale pour le Programme international d'aide à l'amélioration de la gouvernance et de la reddition de comptes destiné aux vérificateurs législatifs.

Le Programme international de la CCAF-FCVI comprend à présent plusieurs volets majeurs d'activités internationales qui s'intègrent dans une approche globale visant à partager les connaissances canadiennes sur les méthodes de vérification et les processus d'élaboration des rapports avec des personnes physiques (boursiers) et des institutions (institutions supérieures de contrôle, comités des comptes publics, parlementaires, ministères).

Le programme comporte quatre grands volets :

- ◆ un volet amélioré et détaillé, intitulé Évaluation et recrutement du pays/institution supérieure de contrôle et des personnes;
- ◆ un volet Stratégies et missions d'évaluation, dont l'objet consiste à s'assurer que le pays participant/institution supérieure de contrôle tire le maximum d'avantages de sa participation au programme;
- ◆ un volet Bourses d'études de dix mois qui se concentre sur la formation et le perfectionnement professionnel au Canada;
- ◆ un volet complémentaire intitulé Formation et perfectionnement professionnel ainsi qu'une initiative de jumelage.

### ÉVALUATION ET RECRUTEMENT DU PAYS/INSTITUTION SUPÉRIEURE DE CONTRÔLE ET DES PERSONNES

Avec l'aide des partenaires du Programme international, la CCAF-FCVI met en œuvre le processus suivant lorsqu'elle entreprend une mission d'évaluation et de recrutement :

- ◆ Collecte de données et de renseignements se rapportant à un pays ou une institution supérieure de contrôle qui est un participant potentiel, auprès de sources et de partenaires clés.
- ◆ Visites d'évaluation et de recrutement dans quelques pays, comprenant des rencontres avec le personnel de l'ACDI et d'autres organismes donateurs.
- ◆ Rencontres et entrevues avec le chef de l'institution supérieure de contrôle ainsi que l'équipe de gestionnaires supérieurs afin de discuter des activités et des priorités de l'institution supérieure de contrôle.
- ◆ Entrevues avec les personnes candidates (proposées par le chef de l'institution supérieure de contrôle) concernant leur participation au volet Bourses d'études ainsi que réunion de bilan avec le chef de l'institution supérieure de contrôle en vue d'examiner l'aptitude de chaque candidat.

Les recommandations sont présentées au Comité international de la CCAF-FCVI.

#### Thaïlande et Vietnam : février – mars 2008

La visite en Thaïlande avait deux motifs :

- 1) La nouvelle entente avec l'ACDI autorise un candidat de la Thaïlande à participer au volet Bourses d'études au cours de cette période de cinq ans. Cette possibilité vient soutenir le partenariat continu avec le Bureau du vérificateur général de la Thaïlande visant à augmenter la masse critique requise pour mettre en place une unité efficace de vérification environnementale.
- 2) La délégation a discuté de l'organisation et du déroulement d'un atelier régional sur la vérification environnementale.

Activités internationales

Le but de la visite au Vietnam consistait à évaluer l'institution supérieure de contrôle et à interroger les candidats qui doivent faire un stage en Alberta une année sur deux.

**Afrique du Sud et Tanzanie : avril – mai 2008**

Une partie de la réponse de la CCAF-FCVI à l'évaluation 2006 est de mieux coordonner avec les autres donateurs les activités de développement des capacités menées dans un pays en développement partenaire. Avant de se déplacer en Tanzanie, la CCAF-FCVI, dans le cadre de sa collecte de données et de renseignements, a rencontré les représentants de l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques des pays anglophones (AFROSAI-E) à Pretoria afin de partager leurs connaissances sur les activités réalisées ou prévues pour le bureau national de vérification de la Tanzanie.

**STRATÉGIES ET MISSIONS D'ÉVALUATION**

Ce volet comprend des activités et des outils visant à collecter et analyser des renseignements et à évaluer les progrès réalisés relativement aux objectifs des institutions supérieures de contrôle en matière de renforcement et de développement des capacités dans les domaines liés à la vérification de la performance (optimisation des ressources) – ainsi que les améliorations de leur efficacité à promouvoir une bonne gouvernance et une bonne reddition de comptes.

**BOURSES D'ÉTUDES**

En août 2007, la CCAF-FCVI a été ravie d'accueillir Averil James (Sainte-Lucie), Audrey Badley (Guyana), Henry Missah et Yaw Sifah (Ghana), Benson Kariuki (Kenya), Aly Diallo (Mali) et Alain Kpessoton (Bénin). Les boursiers ont été affectés à des équipes de vérification du Bureau du vérificateur général du Canada ou du Vérificateur général du Québec.

Le modèle du Programme international de la CCAF-FCVI dote les participants de la capacité à planifier, mettre en œuvre et produire un rapport sur des projets de vérification associés à la vérification de la performance (optimisation des ressources), en se fondant sur des priorités préétablies et des objectifs définis au cours du processus d'évaluation et de recrutement.

Les participants consacrent la majorité de leur temps aux tâches de vérification dans le cadre d'un projet relatif à un domaine de priorité recensé, comme membres d'une équipe de vérification au sein d'une institution canadienne hôte de vérification législative (BVG-Canada et Vérificateur général du Québec).

En outre, chaque participant est chargé d'élaborer un « projet spécial - document stratégique » se rapportant à un besoin prioritaire de l'institution supérieure de contrôle

de son pays d'origine. Ce projet, préalablement approuvé par l'organisation du pays d'origine, doit être mis en œuvre dans les deux ans suivant le retour au pays du boursier diplômé.

Depuis 1980, la CCAF-FCVI a formé 186 vérificateurs chevronnés originaires de 50 pays. Nombre d'entre eux ont atteint des postes supérieurs au sein de leur organisation. Les boursiers du Kenya, du Sénégal, du Bhoutan, du Guyana, de la Thaïlande, du Népal et du Sri Lanka ont été ou sont actuellement les chefs de l'institution supérieure de contrôle de leur pays.



Audrey Badley, gestionnaire de la vérification, Bureau de vérification du Guyana



Aly Diallo, vérificateur, Bureau du vérificateur général du Mali



Averil James, directrice adjointe à la planification et à l'administration, Bureau du directeur de la vérification de Sainte-Lucie



Benson Kariuki, directeur adjoint de la vérification, Bureau national de vérification du Kenya



Alain Kpessoton, vérificateur, Chambre des Comptes de la Cour Suprême du Bénin



Henry Kwadjo Missah, directeur adjoint de la vérification, Service de vérification du Ghana



Yaw Adjei Sifah, directeur du service de vérification de la performance, Service de vérification du Ghana

**CCAF-FCVI**

**Fellows benefit from Quebec**



Back row (from left to right): Aly Diallo, Averil James, Alan Kpessoton, Audrey Badley, Yaw Sifah, Benson Kariuki, Diane Martel, Michel Samson, Michel Paré, Caroline Jorjensen.

Quebec, an International Program partner, welcomed the fellows during their travels to Quebec. Director, Valérie Fortin, facilitated the visit. Mr. Boislac, Michel Samson, Senior Auditor General, and Mr. Harvey Mead, Commissioner of Sustainable Development Commission, made the visit of the Office of the Auditor General of Quebec possible. The fellows had the opportunity to compare and contrast the audit steps with a focus on risk. Mr. knowledge proved to be a valuable resource.

On the day, Alain Marceau, Director General for the Office of the Auditor General for the Province of Quebec, hosted a reception for the Fellows and staff.

**Boursiers internationaux : une visite très enrichissante à Québec**

Les boursiers participants à l'édition 2007-2008 du Programme international de la CCAF-FCVI ont pu découvrir une vaste gamme de renseignements, de sujets et de concepts au cours d'une visite organisée à la mi-mars 2008 dans plusieurs institutions des secteurs public et privé de Québec.

En sa qualité de partenaire du Programme international, le Vérificateur général du Québec a accueilli les boursiers de la CCAF-FCVI pendant leur voyage à Québec. François Boislac, directeur des services-conseils en optimisation des ressources, a été l'animateur des activités de la première journée. M. Boislac, Michel Samson, directeur principal, et Harvey Mead, commissaire au développement durable et vérificateur général adjoint, ont réalisé des présentations sur le travail du bureau du Vérificateur général du Québec et du Commissaire au développement durable. Les boursiers ont été ravis d'avoir l'occasion de comparer le travail réalisé par le Vérificateur général du Québec avec celui de leurs propres entités.

La journée a été ponctuée par une présentation dans laquelle Michel Paré, directeur des responsabilités de la vérification interne, a abordé la Loi sur l'administration publique du Québec, la valeur ajoutée de la vérification interne et les étapes de la vérification en matière d'accès aux risques. Les connaissances approfondies de M. Paré ont constitué une ressource précieuse pour les boursiers.

Pour clôturer cette première journée très chargée, Alain Marceau, directeur général de la ville de Québec, et Lambert Lévesque, vérificateur général de la ville de Québec, ont organisé une réception pour les boursiers et ont remis à chacun un livre célébrant le 80<sup>e</sup> anniversaire de la ville. Les boursiers ont ainsi pu entreprendre avec fascination l'histoire de cette incroyable ville-Québec.

La deuxième journée a débuté par une visite de Développement international Desjardins (DSDI), une société canadienne spécialisée en appui technique et en investissement dans le secteur de la finance de proximité dans les pays en développement. Diane Martel, conseillère principale à la division Développement et Communications, et Mariel Quirion, conseillère principale

Le Bureau du vérificateur général de l'Alberta a accepté d'accueillir deux boursiers internationaux pour l'exercice 2008-2009 – il s'agit du premier élargissement de ce programme à une nouvelle Administration depuis de nombreuses années. Deux boursiers vietnamiens rejoindront le Bureau après avoir réalisé les activités d'initiation et suivi le cours sur la reddition de comptes, la gouvernance et la présentation de l'information sur la performance à Ottawa.

## FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Ce volet est destiné aux boursiers diplômés et aux organisations de leur pays d'origine par l'entremise d'initiatives spécifiques de formation et de perfectionnement professionnel qui les aideront à utiliser au mieux les connaissances et les compétences acquises pendant leur stage.

Le volet Formation et perfectionnement professionnel comprend quatre parties.

- 1) **Soutien aux boursiers diplômés** : formation/symposiums/ateliers destinés aux diplômés et à leur institution supérieure de contrôle. Ces activités portent sur les développements avancés et les techniques de pointe dans les secteurs de la vérification de la performance (optimisation des ressources), à savoir la vérification judiciaire, la vérification environnementale, la détection de la faute/corruption/fraude, etc.;

### **Costa Rica : mai 2007**

La CCAF-FCVI a présenté un symposium intitulé *Vérification judiciaire et faute, fraude et corruption* à des participants venus de sept pays du continent américain.

- 2) **Soutien aux institutions** : sensibilisation à la « bonne gouvernance », formation, symposiums et ateliers destinés aux institutions associées aux institutions supérieures de contrôle, comme les organismes centraux et les principaux ministères gouvernementaux.

### **Bénin : juin 2007**

Le symposium intitulé *Gouvernance, reddition de comptes et présentation de l'information sur la performance dans le secteur public* visait à renforcer les relations de travail entre les institutions du secteur public du Bénin et l'institution supérieure de contrôle du pays.

- 3) **Soutien aux parlements et aux organismes de surveillance** : met l'accent sur les initiatives de sensibilisation et de perfectionnement professionnel dans les institutions entretenant une relation directe avec une institution supérieure de contrôle, comme les organismes centraux (par exemple, ministère des Finances, Secrétariat du Conseil du Trésor) et les organismes de surveillance/organes législatifs (par exemple, comité des comptes publics).

### **Tanzanie : mai 2007, et Ghana : juin 2007**

La CCAF-FCVI a dirigé des ateliers visant à renforcer la surveillance parlementaire et à améliorer la coopération entre les bureaux de vérification nationaux et les comités de surveillance parlementaire. Dans les deux pays, le programme comprenait un atelier de deux jours avec le personnel du bureau de vérification national, un atelier de un jour avec les membres du comité des comptes publics (et, en Tanzanie, avec les membres du comité des comptes des autorités locales), et un atelier de un jour réunissant le personnel du bureau de vérification et les membres du comité.

### **Sainte-Lucie et Guyana : mars 2008**

- ◆ Atelier à Sainte-Lucie sur les comités des comptes publics : 3 mars
- ◆ Atelier à Sainte-Lucie sur l'optimisation des ressources : 4 et 5 mars
- ◆ Atelier au Guyana sur les comités des comptes publics : 7 mars

**Bangladesh : mai 2008**

Les 12 et 13 mai 2008, la CCAF-FCVI a animé des ateliers de formation pour les membres du Comité des comptes publics et du Bureau du vérificateur général du Bangladesh, grâce au financement reçu de l'Institut de la Banque mondiale.

- 4) **Collaboration institutionnelle – soutien technique et mentorat – « jumelage »** : dans le cadre d'un nouveau volet novateur du Programme international, la CCAF-FCVI sélectionne une institution canadienne de vérification législative qui servira de mentor spécial à une institution supérieure de contrôle participante afin de lui apporter conseils et connaissances spécialisées sur certaines questions majeures (par exemple, planification stratégique, problèmes organisationnels et structurels, planification et utilisation des ressources humaines, etc.), selon les besoins.

*Dans le cadre de son Programme international, la CCAF-FCVI a reçu des visiteurs et des délégations du Cameroun, du Costa Rica, de Cuba, du Sénégal, de la Tanzanie et de la Trinité. La CCAF-FCVI a présenté des exposés portant sur son organisation et ses ressources, le Programme international, et les efforts de développement des capacités déployés à l'étranger.*

Le tableau suivant répertorie les institutions supérieures de contrôle qui sont jumelées à ce jour à des institutions provinciales de vérification.



**PRÉSIDENT**

**Nick Hare, B.A, B.SS**  
Ancien Ambassadeur du Canada

**François Boisclair**

Directeur des services conseils en optimisation des ressources  
Le Vérificateur général du Québec

**Antonine Campbell**

Directrice principale, Relations internationales  
Bureau du vérificateur général du Canada

**Yves Gauthier, FCA**

Premier vice-président et chef de la direction financière  
Valeurs mobilières Desjardins

**Adriel Gionet**

Directeur, Relations internationales  
Bureau du vérificateur général du Canada

**Marc Meloche**

Conseiller principal en politiques au sous-ministre adjoint des Affaires du Nord  
Affaires indiennes et du Nord Canada

**Représentante du Bureau de la gouvernance démocratique**

**DiAnne Masson Yensen**  
Gestionnaire de programme de développement international  
Agence canadienne de développement international (ACDI)

**MEMBRE D'OFFICE**

**Michael Eastman, FCMA**  
Directeur général  
CCAF-FCVI

**SECRÉTAIRE**

**Caroline Jorgensen**  
Directrice principale, Programmes internationaux  
CCAF-FCVI

## COMMENT NOUS RENFORÇONS LA COMMUNICATION AVEC NOS MEMBRES

La CCAF-FCVI a adopté un certain nombre de mesures visant à améliorer la communication avec ses membres.

- ◆ Dans le cadre du Programme d'information à l'intention des organisations membres, un représentant de la CCAF-FCVI rend visite à chacune des organisations membres au moins une fois par an. Par sa participation aux réunions annuelles du Conseil canadien des vérificateurs législatifs, du Conseil canadien des comités des comptes publics et de la communauté des contrôleurs, la CCAF-FCVI obtient d'autres occasions précieuses d'interagir avec ses principaux membres.
- ◆ Le personnel de la CCAF-FCVI participe fréquemment aux conférences des spécialistes de la gouvernance, de la gestion et de la vérification afin de diffuser les connaissances de la CCAF-FCVI et de rencontrer les membres dans leur propre environnement.
- ◆ Par son site Internet, la CCAF-FCVI vise à être une solide source de renseignements pour les spécialistes de la gouvernance, de la gestion et de la vérification dans le secteur public au Canada. Les membres reçoivent des courriers électroniques présentant les nouvelles nominations, des articles exclusifs sur des thèmes importants rédigés par des cadres supérieurs de la communauté, et des comptes rendus d'événements auxquels la CCAF-FCVI a participé.
- ◆ Le rapport aux membres fournit une vue d'ensemble annuelle de la situation de la CCAF-FCVI.

La CCAF-FCVI a lancé un nouveau site Internet afin de soutenir son *Programme de recherche axé sur l'amélioration des rapports publics de performance*, et apporte des améliorations à son site Internet consacré au Programme international. Un remaniement en profondeur du principal site Internet de la CCAF-FCVI est en cours.



Interactions avec les membres et communication

# ORGANISMES MEMBRES ET PARTENAIRES FINANCIERS DE LA CCAF-FCVI (AU 31 MARS 2008)



AGENCE CANADIENNE DE  
DÉVELOPPEMENT INTERNAIONAL



MANITOBA  
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



ALBERTA  
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



NOUVEAU-BRUNSWICK  
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

ALFRED P. SLOAN FOUNDATION



NOUVELLE-ÉCOSSE  
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



CANADA  
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



NUNAVUT  
GOUVERNEMENT



CANADA  
CONSEIL DU TRÉSOR /  
BUREAU DU CONTRÔLEUR GÉNÉRAL



ONTARIO  
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



COLOMBIE-BRITANNIQUE  
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



ONTARIO  
MINISTÈRE DES FINANCES



ERNST & YOUNG



QUÉBEC  
LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD  
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



QUÉBEC  
SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR



INSTITUT CANADIEN DES COMPTABLES  
AGRÉÉS



SASKATCHEWAN  
BUREAU DU VÉRIFICATEUR PROVINCIAL



KPMG CANADA



TERRE-NEUVE  
BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL



LCBO – SERVICES DE VÉRIFICATION INTERNE



TERRITOIRES DU NORD-OUEST  
GOUVERNEMENT

## FINANCES ET ADMINISTRATION

La situation financière de la CCAF-FCVI est stable grâce à une combinaison de mesures, dont :

- ◆ l'augmentation substantielle du financement provenant de l'ACDI;
- ◆ la subvention de la Alfred P. Sloan Foundation pour les initiatives relatives aux rapports publics de performance;
- ◆ le financement des organisations membres pour des travaux de recherche spécifiques;
- ◆ la réduction des coûts (en particulier, le déménagement en 2005 dans des bureaux moins onéreux).

Le financement des organisations membres pour des travaux spécifiques représente un nouveau modèle pour la CCAF-FCVI. Les fonds ne sont acceptés que s'ils permettent à la CCAF-FCVI de promouvoir sa vision et si les résultats de recherche profitent et peuvent généralement être diffusés à l'ensemble des membres.

La CCAF-FCVI bénéficie également de contributions versées en temps et en connaissances – soit les personnes qui siègent à nos comités consultatifs (dont les noms sont indiqués dans le présent rapport) et des membres dont le cabinet KPMG qui a mis sur pied et qui anime la séance annuelle de mise à jour des normes de comptabilité et de vérification dans le secteur public. Bien que les contributions de ce type ne soient pas inscrites dans les états financiers de la CCAF-FCVI, elles étendent très largement la capacité de cette dernière en tant qu'organisation.

Notre aptitude à attirer ces apports en nature et l'augmentation des financements pour les travaux spéciaux prennent de plus en plus d'importance à mesure que nous mettons en œuvre des projets nombreux et variés.

## DOTATION EN PERSONNEL ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le marché de l'emploi à Ottawa est extrêmement concurrentiel pour le type de personnel dont la CCAF-FCVI a besoin pour assurer ses missions. Nous essayons d'offrir à nos employés un travail intéressant ainsi qu'un environnement de travail agréable et motivant.

Afin d'étendre les capacités de notre personnel, nous avons fait de plus en plus appel à des collaborateurs, en particulier pour nos activités de formation. Cette démarche nous donne accès aux connaissances techniques de spécialistes dès que nous en avons besoin. Nous sommes particulièrement ravis que les membres du conseil d'administration aient accepté de jouer ce rôle de « collaborateurs » pour certaines initiatives.

Néanmoins, la CCAF-FCVI a besoin de personnes talentueuses dans ses effectifs, particulièrement pour ses travaux de recherche. Attirer et fidéliser ces personnes restera un défi.

Nous devons pouvoir faire appel à des personnes compétentes pour un ou deux ans afin qu'elles jouent le rôle principal dans nos activités de recherche et de développement des capacités. Nous envisageons de proposer des détachements à des personnes appartenant aux organisations membres (par exemple, administrations provinciales ou fédérale, bureaux de vérification, cabinets d'experts-comptables). Les employés détachés auraient la possibilité de travailler sur des questions intéressantes, de rencontrer nos personnes-ressources à travers le pays (membres des comités des comptes publics, premiers vérificateurs et responsables gouvernementaux, etc.) et de participer avec la CCAF-FCVI au développement et à la diffusion des connaissances. Ils pourraient retourner dans leur organisation d'origine en ayant acquis des réseaux élargis de partenaires ou de clients potentiels, des points de vue plus larges sur certaines questions et de meilleures compétences en matière d'organisation et de recherche. Dans l'idéal, le salaire de ces personnes serait entièrement ou partiellement financé par leur organisation d'origine.



Rangée supérieure : Geoff, Caroline, Michael  
Rangée du milieu : Chris, Lynne, Greta, Lee  
Rangée inférieure : Carine, Nicole, James (étudiant – adjoint à la recherche), Anurag  
Absente : Veronica

Michael P. Eastman, FCMA  
Directeur général

Lynne Casiple-Lueck  
Informaticienne / Webmestre

Geoff Dubrow, BA, MA, MPA  
Directeur, Développement des capacités

Caroline (Greta) Greenwood  
Adjointe administrative, Programmes internationaux

Chris Hyde  
Conseiller en recherche,  
Développement des capacités –  
Rapports publics de performance

Caroline Jorgensen  
Directrice principale, Programmes internationaux

Lee McCormack  
Directeur de la recherche

Veronica Moore  
Coordonnatrice des finances et de  
l'administration

Anurag Sinha  
Adjoint à la recherche, Développement  
des capacités – Comités des comptes  
publics

Carine Turay  
Coordonnatrice de la formation et de  
l'administration

Nicole Wiczorek  
Directrice de la formation et chef des  
services financiers, et secrétaire, Conseil  
canadien des vérificateurs internes du  
secteur public (CCVISP)

**ÉTATS FINANCIERS**

**De**

**CCAF-FCVI INC.**

**Pour l'exercice clos**

**LE 31 MARS 2008**

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

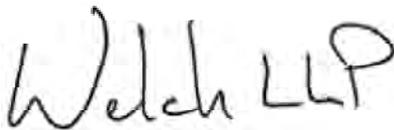
Aux membres de

**CCAF-FCVI INC.**

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de CCAF-FCVI Inc. au 31 mars 2008 ainsi que les états des opérations et du changement dans l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2008, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
le 13 mai 2008.

CCAF-FCVI INC.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	139 359 \$	318 011 \$
Débiteurs	161 363	95 063
Frais payés d'avance	14 532	14 277
Certificat de dépôt garanti (3,00%, rachetable, venant à échéance en juin 2008)	<u>700 000</u>	<u>600 000</u>
	1 015 254	1 027 351
<b>ÉQUIPEMENT ET AMÉLIORATIONS LOCATIVES - note 6</b>	<u>10 477</u>	<u>8 703</u>
	<u>1 025 731 \$</u>	<u>1 036 054 \$</u>
<b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et frais courus	350 633 \$	269 226 \$
Revenus reportés - note 7	46 732	32 513
Fonds non-dépensés - Programme international - note 8	28 058	379 025
Fonds non-dépensés - Programme des rapports publics sur la performance - note 9	<u>195 234</u>	<u>155 556</u>
	<u>620 657</u>	<u>836 320</u>
<b>ACTIF NET</b>	<u>405 074</u>	<u>199 734</u>
	<u>1 025 731 \$</u>	<u>1 036 054 \$</u>

Signé au nom du Conseil



.....Administrateur



(voir notes ci-jointes)

CCAF-FCVI INC.

ÉTAT DES OPÉRATIONS ET DU CHANGEMENT DANS L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<b>REVENUS</b>		
Cotisations et contributions des membres	1 048 856 \$	1 057 708 \$
Contributions pour la recherche	54 172	41 043
Revenus nets tirés des publications et des sessions de formation - note 10	89 728	15 778
Intérêts et autres	<u>43 541</u>	<u>27 874</u>
	<u>1 236 297</u>	<u>1 142 403</u>
<b>DÉPENSES POUR PROGRAMMES</b>		
Recherche et développement des capacités	449 367	498 746
Communications et relations avec les parties prenantes	194 628	192 993
Formation	<u>178 457</u>	<u>130 115</u>
	<u>822 452</u>	<u>821 854</u>
<b>DÉPENSES GÉNÉRALES</b>		
Services de soutien et corporatifs	133 082	130 011
Frais généraux et d'opérations	154 819	129 328
Amortissement	9 150	9 838
Récupération des frais généraux - note 8	<u>(88 546)</u>	<u>(17 500)</u>
	<u>208 505</u>	<u>251 677</u>
	<u>1 030 957</u>	<u>1 073 531</u>
<b>REVENU NET</b>	205 340	68 872
<b>ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>199 734</u>	<u>130 862</u>
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>405 074 \$</u>	<u>199 734 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**CCAF-FCVI INC.**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008**

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
<b>ENCAISSE FOURNIE (UTILISÉE) PAR</b>		
<b>Les activités d'exploitation</b>		
Revenu net	205 340 \$	68 872 \$
Item ne nécessitant pas une sortie immédiate d'encaisse:		
Amortissement	<u>9 150</u>	<u>9 838</u>
	214 490	78 710
Variations dans les actifs/passifs		
Augmentation des débiteurs	(66 300)	(41 889)
Diminution des frais payés d'avance	(255)	10 388
Augmentation des créditeurs et frais courus	81 407	109 368
Augmentation des revenus reportés	<u>14 219</u>	<u>16 116</u>
Encaisse fournie par les activités d'exploitation	<u>243 561</u>	<u>172 693</u>
<b>Les activités d'investissement</b>		
Achat d'équipement	(10 924)	(13 053)
Achat d'un certificat de dépôt garanti - net	<u>(100 000)</u>	<u>(600 000)</u>
Encaisse utilisée par les activités d'investissement	<u>(110 924)</u>	<u>(613 053)</u>
<b>Les activités de financement</b>		
Avances du programme international (dépenses) - nettes	(350 967)	351 378
Avances du programme Fondation des rapports publics sur la performance (dépenses) - nettes	<u>39 678</u>	<u>155 556</u>
	<u>(311 289)</u>	<u>506 934</u>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE</b>	(178 652)	66 574
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>318 011</u>	<u>251 437</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>139 359 \$</u>	<u>318 011 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**CCAF-FCVI INC.**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008**

**1. POUVOIR ET OPÉRATIONS**

La Fondation a été établie en 1980 par lettres patentes en vertu de la Partie II de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

La Fondation contribue le leadership des idées et bâtit les connaissances et la capacité qui permettent une gouvernance effective et augmentent la pertinence de la responsabilisation, la gestion et la vérification. Le point de mire et le bénéficiaire du travail de la Fondation est le secteur public. Les activités principales de la Fondation sont la recherche, l'éducation et autres programmes de support dans les domaines suivants; l'information sur la gouvernance et sur les pratiques liées à la gouvernance et à la responsabilisation; l'information sur les résultats (financière ou non) qui pourrait servir à rendre compte publiquement ou à supporter la planification ou l'évaluation des améliorations dans la planification stratégique et commerciale; les approches et les pratiques de contrôleur et de gestionnaire y compris l'information sur la performance, le risque, le contrôle et l'éthique; la vérification de la performance, y compris mais sans se limiter aux vérifications de l'information sur la performance tel que diffusée aux corps gouvernants et/ou au public; et la vérification d'intendance, de gestion, de contrôle et d'autres pratiques de gestion axées vers les résultats.

La Fondation a été organisée et opère selon le mandat décrit ci-dessus et comme tel est exempté d'impôts d'après les lois fiscales du Canada.

**2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES ET AUTRES QUESTIONS**

**Conventions comptables importantes**

a) *Cotisations, revenus de sessions de formation, de publications et de contributions*

Les cotisations des membres et les revenus tirés des sessions de formation et des publications sont reconnus au revenu de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés. Les contributions ont été inscrites selon la méthode comptable du report pour les contributions. Selon cette méthode, les contributions sont reconnues au revenu de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées.

b) *Coûts de développement*

La Fondation a formulé des cours et a préparé des publications afin d'accomplir son mandat tel que décrit à la note 1. Les revenus rattachés à l'utilisation ou à la vente de ces items sont généralement déterminés de telle façon que seuls les coûts directs sont recouvrables. Tous les coûts encourus dans le développement des publications sont inscrits à la dépense dans l'exercice où ils sont encourus. Les coûts de développement des sessions de formation sont passés à la dépense lorsqu'encourus à moins que le recouvrement de ces coûts est certain lorsqu'ils sont encourus.

c) *Publications*

À cause de l'incertitude rattachée au recouvrement des coûts directs encourus lors de l'impression des publications, ces coûts sont inscrits à la dépense de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

d) *Équipement et améliorations locatives*

Les meubles, l'équipement de bureau et les améliorations locatives sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

L'amortissement des meubles et équipement de bureau est calculé selon l'amortissement linéaire sur une période de trois ans. L'amortissement des améliorations locatives est calculé sur une base linéaire sur la période restante du bail.

.../2

**CCAF-FCVI INC.**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008**

**2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES ET AUTRES QUESTIONS - suite**

**Conventions comptables importantes - suite**

*e) Placements*

Depuis le 1er avril 2007, la Fondation a classifié ses placements en tant que détenus pour fins de transactions et les a inscrit à leur juste valeur marchande. Les dépôts à terme sont inscrits au coût, qui avec les intérêts courus à recevoir, équivaut à leur juste valeur marchande puisqu'ils sont de nature courante. Les achats et les ventes de placements sont inscrits à la date de règlement. Les coûts liés à l'achat de placements, s'il y en a, sont inclus dans le coût des placements. Les frais de gestion de portefeuille sont passés à la dépense lorsqu'ils sont encourus

*f) Apport en nature*

Certains donateurs fournissent leur temps et absorbent certain coûts relatifs aux activités de la Fondation. Puisqu'il est difficile de déterminer la juste valeur et l'étendue de ces apports en nature, ils ne sont pas comptabilisés.

**Autres questions**

*Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la Direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses comptabilisés. À leur réalisation, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**3. CHANGEMENT DE POLITIQUE COMPTABLE**

Depuis le 1er avril 2007, la Fondation a adopté les nouveaux chapitres 3855 et 3861 du Manuel des comptables agréés du Canada. Le chapitre 3855 (Instruments financiers - comptabilisation et évaluation) traite du moment où, et du montant auquel, les instruments financiers doivent être reconnus. Le chapitre 3861 (Instruments financiers - informations à fournir et présentation) traite des informations à fournir aux états financiers. Puisque la Fondation n'investi que dans des dépôts à terme et des certificats de placements garantis pour lesquels la juste valeur marchande équivaut au coût, l'adoption de ces nouveaux énoncés n'a pas eu d'effets importants sur les états financiers. Ces recommandations ont été appliquées de façon prospective selon les dispositions transitoires du Manuel.

**4. NOUVELLES POLITIQUES COMPTABLES**

Le 1er décembre 2006, l'ICCA a publié deux nouveaux standards au Manuel de l'ICCA, le chapitre 3862 (Instruments financiers - information à fournir) et le chapitre 3863 (Instruments financiers - présentation). Ces deux nouveaux énoncés entrent en vigueur pour les états financiers de la Fondation pour l'exercice clos le 31 mars 2009. Ces nouvelles sections remplacent le chapitre 3861 (Instruments financiers - information à fournir et présentation), modifiant et améliorant les standards d'information à fournir, tout en reportant sans changements les standards de présentation. La Fondation étudie présentement l'impact de ces nouveaux standards sur ses états financiers.

.../3

CCAF-FCVI INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Fondation se composent de l'encaisse, du certificat de placement garanti, des débiteurs, des créditeurs et frais courus et des fonds non-dépensés du Programme international et du Programme des rapports publics sur la performance. Sauf, si autrement mentionné et selon l'avis des administrateurs, la Fondation n'est pas sujette à des risques importants liés aux fluctuations des taux d'intérêts, des taux de change et/ou des marchés découlant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur aux livres à cause de leurs échéances à court terme.

6. NOUVELLES POLITIQUES COMPTABLES

Les équipements et améliorations locatives et l'amortissement cumulé se détaillent comme suit:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Meubles, équipement de bureau et améliorations locatives	114 505 \$	103 581 \$
Amortissement cumulé	<u>104 028</u>	<u>94 878</u>
	<u>10 477 \$</u>	<u>8 703 \$</u>

La Fondation a augmenté sa limite de capitalisation de 1 000 \$ à 2 500 \$ pour 2008. Ce changement, avait-il été effectif au cours des exercices précédents, n'aurait pas eu d'effet important sur les résultats d'exploitation de la Fondation.

7. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés comprennent diverses contributions liées aux opérations de la Fondation et à des projets de recherche concernant les exercices futurs tels que résumés comme suit:

	<u>Opérations</u>	<u>Recherche</u>	<u>Total</u>
Solde au 31 mars 2007	14 063 \$	18 450 \$	32 513 \$
Revenu reconnu au cours de l'exercice	(14 063)	(18 450)	(32 513)
Revenu reçu au cours de l'exercice qui se rapporte aux exercices futurs	<u>21 675</u>	<u>25 057</u>	<u>46 732</u>
Solde au 31 mars 2008	<u>21 675 \$</u>	<u>25 057 \$</u>	<u>46 732 \$</u>

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008

8. FONDS DU PROGRAMME INTERNATIONAL

La Fondation coordonne un programme conçu pour améliorer les processus de performance/valeur ajoutée/vérification compréhensive auprès des Institutions supérieures de vérification de pays en voie de développement participants. Les coûts du Programme international sont financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avec certaines contributions en nature des Bureaux des vérificateurs généraux du Canada et du Québec, ainsi que de certaines Institutions supérieures de contrôle des finances publiques/vérification. L'entente courante de contribution avec l'ACDI, qui vient à échéance le 30 novembre 2012, prévoit un financement jusqu'à la fin du contrat allant jusqu'à 6 943 000 \$. L'ACDI défraie les dépenses administratives directes associées à ce programme et contribue aussi aux frais d'administration généraux de la Fondation.

La récupération des frais généraux a été réduite d'un montant approximatif suite à un examen par l'ACDI de l'entente précédente de cinq ans qui est venue à terme en 2008. La charge potentielle, selon cet examen, est de 43 000 \$ et toute différence entre le montant estimé et comptabilisé et le montant réel sera chargé à la dépense de l'exercice de règlement.

Les activités financières du programme international se détaillent comme suit:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
a) Revenus et dépenses		
Revenus du programme	<u>994 532</u> \$	<u>369 678</u> \$
Dépenses du programme	<u>994 532</u> \$	<u>369 678</u> \$
b) Flux de trésorerie relatifs au programme		
Montants non-dépensés au début de l'exercice	379 025 \$	27 647 \$
Remboursement à l'ACDI à la fin de l'entente précédente	<u>5 182</u>	<u>-</u>
	373 843	27 647
Avances reçues de l'ACDI	<u>648 747</u>	<u>721 056</u>
	1 022 590	748 703
Dépenses au cours de l'exercice	<u>994 532</u>	<u>369 678</u>
Montants non-dépensés à la fin de l'exercice	<u>28 058</u> \$	<u>379 025</u> \$

9. PROGRAMME DES RAPPORTS PUBLICS SUR LA PERFORMANCE

La Fondation coordonne présentement un programme par lequel des projets pilotes sont entrepris qui ont pour but d'atteindre un niveau plus élevé de présentation du rendement public. Les coûts de ce programme sont fournis par la Fondation Alfred P. Sloan (FAPS), qui exige des contributions équivalentes soit en espèce ou en nature d'autres juridictions canadiennes afin d'obtenir les fonds. L'entente de contribution avec la FAPS, pour 150 000 \$ US par année, vient à échéance le 30 juin 2009. Les activités financières de la Fondation se résument comme suit:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
a) Revenus et dépenses		
Revenus du programme	<u>144 302</u> \$	<u>53 044</u> \$
Dépenses du programme	<u>144 302</u> \$	<u>53 044</u> \$
b) Flux de trésorerie relatifs au programme		
Fonds non-dépensés au début de l'exercice	155 556 \$	- \$
Avances reçues de la FAPS	158 490	169 500
Avances reçues de juridictions canadiennes	<u>25 490</u>	<u>39 100</u>
	339 536	208 600
Dépenses au cours de l'exercice	<u>144 302</u>	<u>53 044</u>
Fonds non-dépensés à la fin de l'exercice	<u>195 234</u> \$	<u>155 556</u> \$

.../5

**CCAF-FCVI INC.**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008**

**10. REVENUS NETS TIRÉS DES PUBLICATIONS ET DES SESSIONS DE FORMATION**

Les revenus nets provenant de ces activités se composent des montants suivants et n'incluent que les coûts directs.

	2008			2007		
	Revenus	Dépenses	Net	Revenus	Dépenses	Net
Publications	1 687 \$	292 \$	1 395 \$	17 476 \$	1 698 \$	15 778 \$
Sessions de formation	<u>308 340</u>	<u>220 007</u>	<u>88 333</u>	-	-	-
	<u>310 027 \$</u>	<u>220 299 \$</u>	<u>89 728 \$</u>	<u>17 476 \$</u>	<u>1 698 \$</u>	<u>15 778 \$</u>

**11. SALAIRES ET CHARGE SOCIALE**

Le total de la dépense salariale, incluant la charge sociale, fut de 714 770 \$ (2007 - 718 451 \$). Les salaires sont répartis entre les diverses activités opérationnelles comme suit:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Recherche et développement des capacités	245 691 \$	376 615 \$
Formation	138 387	44 980
Programme international	130 598	58 000
Liens avec nos parties prenantes et communications	130 690	146 202
Salaires non liés aux programmes	69 404	92 654

**12. COTISATIONS DES MEMBRES ET CONTRIBUTIONS**

La Fondation tire près d'un tiers de ses revenus de cotisations des membres, d'un seul membre.

**13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

*Loyer*

La Fondation a signé un bail pour ses locaux qui exige les versements annuels suivant. Le bail vient à échéance le 28 février 2010.

2009	76 562 \$
2010	72 117

**14. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin des les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.